

Les Ronches

Journal municipal d'informations de Roncherolles-sur-le-Vivier

05/05 Foire à tout du Comité des Fêtes et de l'Animation

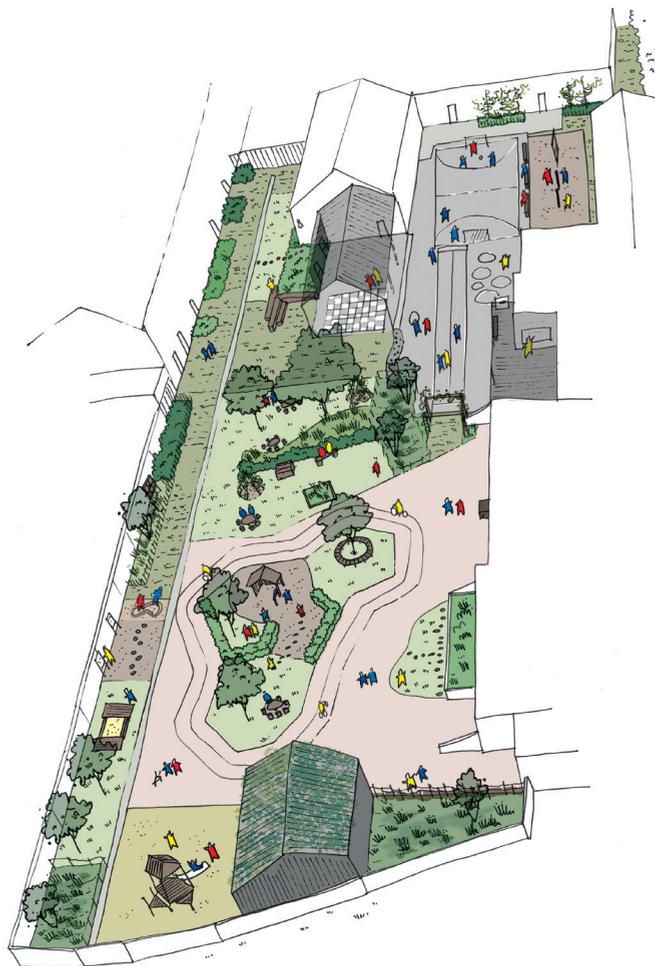
08/05 Cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945

13 et 14/05 Distribution des sacs de collecte

DOSSIER

La végétalisation de la cour des écoles Les Emouquets

pages 12-16...



©Collectif Arcade



Diaporama



Cérémonie des vœux du Maire,
le 25 janvier 2024



Atelier « consommer moins d'énergie chez moi », le 3 février 2024



Chorale CASTANEA de Catenay
(CFA), le 3 février 2024



Soirée cabaret du C.F.A.,
le 10 février 2024



Atelier décoration de printemps
de la bibliothèque municipale l'Hirondelle



le 20 mars 2024



Chasse aux oeufs du CFA,
le 30 mars 2024



Inauguration de l'*Espace sans tabac* en présence
de La Ligue contre le Cancer, le 4 avril 2024

4	Vie métropolitaine
5-9	Vie communale
9-10	Culture
10-11	Environnement
11	Travaux
12-16	Dossier : La végétalisation de la cour des écoles Les Emouquets
16-18	Jeunesse
18-19	Associations
20	Etat civil/Le saviez-vous/Agenda

EDITO

**Sylvaine SANTO**Maire de
Roncherolles-sur-le-Vivier

Réduire les îlots de chaleur, végétaliser les façades et les toitures, planter des arbres, protéger les trames bleue, verte et noire, voilà, parmi de nombreux autres, quelques moyens de lutter contre le réchauffement climatique actuellement.

Comme vous le savez, nous ne sommes pas en reste sur ces questions à Roncherolles, notre petite commune étant même très souvent leader parmi celles du territoire.

**Monique****PILLUT-BOISSIERE,**
2ème adjointe de
Roncherolles-sur-le-Vivier,
en charge des écoles et
de la jeunesse

Alors aujourd'hui, ce sont les enfants de nos écoles lorsqu'ils jouent dans la cour qu'il s'agit de protéger. Depuis plusieurs années, les mois de mai et juin sont particulièrement chauds, nous obligeant jusqu'à annuler la kermesse des écoles en 2019 !

Hormis la petite zone enherbée, le jardin potager et le seul arbre bien isolé, la cour de nos écoles est très minérale, à hauteur de 85%. Elle accumule donc la chaleur, la retient, la stocke. Elle devient un îlot où se crée une bulle de chaleur, avec une température plus élevée d'environ 10° C le jour et 4° C la nuit (car les îlots de chaleur se caractérisent notamment par le fait

qu'ils restituent la nuit, la chaleur accumulée le jour par des matériaux comme l'enrobé, le béton, etc.).

L'un des principaux projets de notre mandat se réalise donc. La végétalisation de la cour des écoles est aussi l'un des plus importants, tant en termes de protection contre l'exposition à la chaleur de nos enfants que financièrement, et il nous importait de le mener à bien en priorité.

Concertation, pédagogie et recherche collective de solutions, voilà ce qui nous a permis, avec le bureau d'études, le Collectif Arcade, d'aboutir à la concrétisation de cette très belle réalisation, emblématique en matière d'effet sur la santé et de transition écologique.

En découvrant ce nouveau dossier des *Ronches*, vous ne pourrez qu'imaginer les enfants déambuler dans le labyrinthe, suivre le parcours en rondins, écouter pousser les petites feuilles des arbres ou s'essayer à quelques lancers francs...

Alors, belle découverte à vous !

Directrice de la publication : Sylvaine Santo**Rédacteur en chef :** Vincent Decorde**Rédaction et relecture :** Corinne Bellenger, Monique Pillut-Boissière, Gilbert Decoodt, Vincent Decorde, Hervé Goubert, Pascal Lamarche, Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Franck-David Dupin, Eva Gigan, Robert Lafite, Delphine Mouillié, Sophie Mareau, le service Périscolaire, Monsieur Lespinas, Clara Marchand, les parents d'élèves et les associations roncherollaises.**Conception graphique :** service communication**Visuels :** ©mairie & associations, ©MPB, ©D.M, www.pixabay.com, www.flaticon, www.pexels.com, Freepik, mentionné si autre**Impression :** Planète Graphique

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr

©Pixabay

*OURS : LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72, rue de l'église**Tél :** 02 35 59 09 59**Fax :** 02 35 59 95 20

Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

ZFE-m : Suspension de l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 qui était prévue pour 2025

En raison d'une très mauvaise qualité de l'air jusqu'en 2019/2020, la Métropole Rouen Normandie s'est retrouvée dans l'obligation légale de mettre en place une « Zone à Faibles Émissions mobilité » (voir n° 115 et 117 des Ronches). L'État attendait des résultats rapides sous peine de durcissement et d'obligation d'exclure les véhicules Crit'Air 5, 4 et 3 (soit près d'un véhicule sur trois) au 1er janvier 2025.

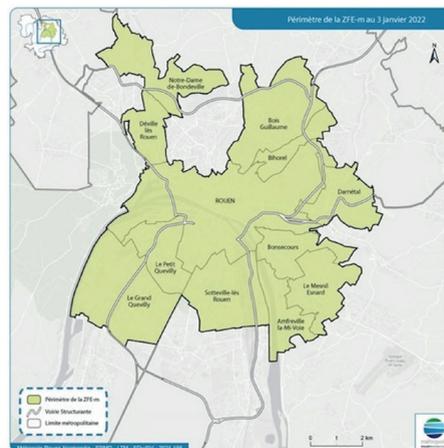
C'est pourquoi, dès juillet 2021 puis janvier 2022, il fut décidé de réglementer la circulation des véhicules classés Crit'Air 4 et Crit'Air 5 dans le périmètre rappelé sur la carte ci-contre.

Conjugué à :

- l'important dispositif d'aides financières pour la conversion des véhicules,
- un soutien au covoiturage,
- l'augmentation de l'offre de transports en commun, avec l'instauration de leur gratuité les samedis et les jours de pics de pollution,
- l'amélioration du transport à la demande (pour Roncherolles : évolution du service Filo'R avec la création du Flexo matin et soir),
- un développement sans précédent de l'offre vélo,

... la qualité de l'air s'est significativement améliorée depuis 2022.

Ainsi, à l'issue du comité ministériel « qualité de l'air en ville » piloté par le Ministère de la Transition Écologique en mars dernier, l'obligation d'exclure la circulation des véhicules Crit'Air 3 au 1er janvier 2025 est levée.



©MRN

Le réflexe compostage



La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) demande à partir du 1er janvier 2024 que les collectivités proposent aux habitants un traitement des biodéchets (épluchures, coquilles d'oeufs écrasées, marc de café, thé...). Les tailles de jardins broyées et les tontes une fois séchées peuvent également y être introduites. Pour la commune, la Métropole a privilégié le traitement par compostage dans nos jardins.

Début 2025, un collecteur de biodéchets sera installé expérimentalement par la Métropole au centre du village. En attendant les composteurs collectifs sur le verger partagé permettent un compostage collectif.

Bien suivre les instructions : ne mettre dans le composteur que ce qui est indiqué, mélanger 1/3 déchets bruns secs et 2/3 de biodéchets, couper en morceaux vos biodéchets, remuer le compost en surface avec le grattoir.

Des ateliers de formation au compostage ont été réalisés par la commission environnement en février et mars. D'autres sont possibles par la Métropole (*inscription sur le site web de la MRN*).

Que faire du compost ? le compost est comme un engrais. Une fois décomposé, il faut le tamiser et le répartir en petite quantité dans vos semis, votre jardin ou sous vos haies.

Comment acquérir un composteur ? la commune, **jusqu'au 30 juin**, promeut l'acquisition d'un composteur de 400 ou 500 litres en partenariat avec l'association de réinsertion CURSUS (information en mairie ou à communication@mairie-roncherollesvivier.fr).

L'acquisition d'un composteur bois est aidée à hauteur de 100 euros par la Métropole sous certaines conditions. En savoir plus : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/soutien-la-pratique-du-compostage-individuel>



Abri sécurisé pour vélos à disposition

L'installation de cet abri depuis septembre dernier fait suite à une demande exprimée pendant le café-débat de l'animation « *Tous en selle* » de juin 2023 organisée avec la commune de Préaux. L'objectif étant, entre autres, de pouvoir mettre son vélo en sécurité à proximité des départs/arrivées du « *Flexo* » (Filo'R à horaire fixe) pour les habitants éloignés de l'arrêt.

A ce jour il n'est malheureusement toujours pas utilisé. Il reste cependant accessible grâce à la création d'un compte sur l'application *Lovélo Stationnement* qui permet d'ouvrir et fermer la porte via une serrure numérique.

ATTENTION : sans utilisation, cette installation expérimentale se terminera à l'automne.

Alors n'hésitez pas à tester !

Pour toute information sur la création du compte et les tarifs : <https://portail.larucheavevelos.fr/rouen>

Installation d'une borne de recharge électrique

A l'heure où nous élaborons ce journal la borne de recharge électrique est en cours d'installation derrière la mairie.

Dès son utilisation possible il sera nécessaire de s'abonner au service **MOBI recharge Rouen Normandie** en créant un compte depuis le site web <https://mrn.alizecharge.com/> ou depuis l'application « *Alizé* » disponible sur Google play ou App store. Un badge pourra ainsi être commandé et les modalités de facturation choisies. Les itinérants (personnes non abonnées qui viendraient ponctuellement) pourront recharger leur véhicule grâce au QR-Code présent sur le côté de la borne. Le tarif sera cependant plus élevé.



Abonnés MOBI recharge Rouen Normandie	
Coût de la recharge	Coût de connexion
Tarif jour (7h – 22h)	
0,44€/kWh	2h gratuites puis 0,03€/min
Tarif nuit (22h – 7h)	
0,22€/kWh	Gratuit

Itinérants (opérateurs nationaux et européens)	
Coût de la recharge	Coût de connexion
Tarif jour (7h-22h)	
0,54€/kWh	2h gratuites puis 0,03€/min
Tarif nuit (22h – 7h)	
0,54€/kWh	Gratuit

Les grilles tarifaires pour l'ensemble de la Métropole Rouen Normandie sont disponibles sur le site : <https://mrn.alizecharge.com/tarifs/>

Installation d'une caméra aux abords des containers de la salle La Pépinière

Annoncée en 2023 lors des rencontres avec les habitants, l'installation d'une caméra permettant de filmer les dépôts sauvages aux abords des containers de la salle La Pépinière est effective. Expérimentation engagée avec la Métropole Rouen Normandie, cette caméra est prévue pour une période de 6 mois renouvelable une fois. Le coût financier du matériel et de son installation est entièrement pris en charge par la Métropole.



Conseil municipal du 22 février 2024

Délibération n°6 - Les subventions aux associations communales

La commission Vie Associative a examiné les bilans de chaque association et a fait les propositions de subventions que le conseil municipal a validées.

Rappel sur le mode de calcul des subventions aux associations pour l'année 2024 :

- Subvention forfaitaire de 300.00 euros sauf pour le CFA, 380 euros, qui ne perçoit pas d'adhésion,
- Participation de 15% du coût salarial (salaires et charges) des encadrants pour les enfants,
- Participation de 13.00 euros par jeune de moins de 18 ans au 01/09/N,
- Photocopies : 0.05 euro pour noir et blanc A4 (x2 pour A3), 0.11 euro pour couleur A4 (x2 pour A3).

Associations	Bilan	Nbr licenciés	Nbr jeunes	Frais encadrement	Subv. Forfaitaire	Subv. Jeunes	Subv. Encadrement	Coût photocopies	Subv. totale
ASRV Badminton	x	10	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
ASRV Football	x	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
ASRV Gymnastique	x	50	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	5,00 €	295,00 €
ASRV Tennis	x	47	16	9 545,50 €	300,00 €	208,00 €	1 431,80 €		1 939,80 €
Jog Nature	x	42	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €		300,00 €
Roncherolles section théâtre et cirque	x	44	17	4 952,00 €	300,00 €	221,00 €	742,80 €	9,50 €	1 254,30 €
CFA	x	0	0	0,00 €	380,00 €	0,00 €	0,00 €		380,00 €
Mautontond Roncherolles	x	32	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	6,60 €	293,40 €
Rando	x	44	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €		300,00 €
		269	33	14 497,50 €	2 180,00 €	429,00 €	2 174,60 €	21,10 €	4 762,50 €

L'ASRV Football a été mise en sommeil, la subvention ne sera donc pas versée. L'ASRV Badminton a renoncé au versement de la subvention communale pour cette année. Le Conseil municipal remercie les membres du bureau de l'association.

Règlementation sur le bruit



Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 octobre 2014 modifié par l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017.

« **Article 6** : Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareils de télévision, de radiodiffusion, de diffusion de musique amplifiée, d'instruments de musique ou autres appareils ainsi que ceux résultants de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

En outre, les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

Article 7 : Les activités bruyantes, effectuées par les particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnière, compresseurs à air ou haute pression...susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments.»

A Roncherolles : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Toute activité bruyante est interdite les dimanches et jours fériés.

Règlementation sur le brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts à l'air libre **est interdit par le règlement sanitaire départemental**. Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants cancé-

rigènes. En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée pour un particulier. Des alternatives existent : le compostage, la collecte en porte à porte, le broyage et le paillage, le dépôt en déchetterie.

Les investissements en 2024

Voté à l'unanimité par le Conseil municipal le 9 avril dernier, le budget 2024 tient compte de notre plan pluriannuel d'investissements et prévoit :



- dans les bâtiments communaux passage à l'éclairage LED, moins énergivore, de

- toutes les salles de la Pépinière
- l'atelier technique
- la mairie

(pour rappel le changement dans tous les autres bâtiments a été réalisé en 2023)



- à la mairie

- changement d'un ordinateur vieillissant
- vitrines afin d'exposer un don de jouets anciens
- étude pour l'isolation du bâtiment en prévision d'un changement du mode de chauffage



- rénovation de la bibliothèque



- au pôle scolaire et périscolaire

- végétalisation et aménagement de la cour des écoles
- réfection des toilettes de l'école élémentaire
- acquisition de divers matériels



- dans un logement communal

- isolation extérieure
- VMC



- aux ateliers techniques

- divers outillages et matériels
- étude de la structure en prévision d'une éventuelle installation de panneaux photovoltaïques



- cimetière :

- mâts et drapeaux

- les financements envisagés

- Afin de financer ces investissements, et pour compléter les fonds propres de la commune, il est fait appel à plusieurs subventions auprès de l'État, du département, de la Métropole Rouen Normandie.
- Il n'est pas envisagé d'augmenter la part communale des impôts fonciers pour ces financements, et ce pour la 4^e année consécutive.

- la capacité de désendettement de Roncherolles-sur-le-Vivier reste favorable

Elle permet de connaître le nombre d'années théoriques nécessaires pour que la commune rembourse l'intégralité des emprunts si elle y consacre la totalité de son autofinancement disponible.

Exprimée en nombre d'années, cette capacité mesure la solvabilité financière de la commune. Il est généralement considéré que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11 voire 12 ans.

Roncherolles-sur-le-Vivier est bien loin de ce seuil puisque, cette année, le calcul de **la capacité de désendettement indique 3 ans**.

Maryse Lespinas, une Roncherollaise au grand coeur

Maryse, Roncherollaise depuis plus de 50 ans, nous a quittés le 10 mars dernier.

Avec Mado, pendant une vingtaine d'années, elles ont collecté des fonds pour les Restos du Coeur.

Son souhait : poursuivre cette œuvre lors de son décès, ce qui a été fait : directement, ou sur une cagnotte internet créée par une de ses petites-filles, 2500 euros ont été recueillis.

Merci à tous. Merci pour elle.



©Restaurants du Coeur

Un futur pôle santé à Roncherolles-sur-le-Vivier

Nous nous sommes rendues au futur pôle santé de Roncherolles-sur-le-Vivier, route de Préaux (anciennement les locaux de l'entreprise Studia) pour rencontrer François Dervaux et Matthieu Dodelin, kinésithérapeutes, afin qu'ils puissent nous expliquer leur projet de création d'un pôle santé.

Comment vous êtes-vous rencontrés ? Quels sont vos parcours professionnels ?

Nous sommes tous les deux basketteurs et nous avons joué ensemble à Mont-Saint-Aignan il y a quasiment 20 ans. Nous sommes tous les deux devenus par la suite kinésithérapeutes.



L'équipe du futur pôle santé

M.D : J'exerce depuis 8 ans. J'ai été formé en Allemagne, je suis revenu par la suite en Normandie et j'ai travaillé à Rouen puis je suis parti travailler au service SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) à Elbeuf, dans une clinique de réadaptation où j'étais le seul kinésithérapeute dans une équipe pluridisciplinaire, pour m'occuper des patients de la clinique.

F.D : Je travaille depuis 2010, toujours en cabinet de groupe, formé sur Rouen, j'ai travaillé deux ans sur Rouen puis je suis parti travailler 6 ans en Provence et ça va faire 6 ans que je suis revenu sur Rouen. Depuis mon retour, j'ai travaillé 3 ans dans le centre-ville de Rouen et j'étais depuis deux ans sur Pavilly, commune proche de Barentin.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Cela fait deux ans que nous réfléchissons à ce projet, après s'être recroisés par hasard. Je (Matthieu) recherchais à m'associer et François a accepté de le faire avec moi, on a réfléchi à comment on voyait les choses, notre manière de travailler, seul ou en groupe, la surface que l'on souhaitait.

L'idée, c'était d'avoir un accès au soin le plus large possible. Pour le patient, c'est intéressant de trouver différentes adresses au même endroit, en termes de logistique c'est beaucoup plus simple. Pour les praticiens, c'est également très enrichissant de pouvoir se réunir sur place, pour se parler, se joindre, partager des expériences, effectuer le suivi du même patient.

C'est une vraie plus-value pour tout le monde, gagner du temps sur un parcours de soin (prendre un rendez-vous, joindre quelqu'un, faire le suivi des courriers, etc).

Quels sont les critères qui vous ont fait choisir ce site et Roncherolles ?

Après avoir visité différents lieux ensemble, nous avons choisi l'ancien local de l'entreprise Studia car le bâtiment correspondait à nos attentes en terme de taille, avec une belle superficie à l'étage afin de pouvoir par la suite le partager avec d'autres professionnels de santé. L'espace de parking est également un vrai plus. Dans son ensemble, cela faisait partie de l'esprit que l'on voulait, ne pas être en ville ni trop excentrés non plus et entourés de champs. C'est important d'avoir un beau lieu, agréable aussi bien pour les patients que pour les praticiens, la future salle de rééducation en est un exemple, elle est très lumineuse.

Connaissez-vous le village auparavant ?

M.D : J'ai grandi à Bihorel, plus jeune, je venais à vélo dans ce secteur.

F.D : Je connaissais plus Saint-Jacques-sur-Darnétal, mes parents sont du plateau-est. Je connaissais forcément l'axe Isneauville, Bois Guillaume. Ma mère était pharmacienne à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Je suis déjà passé en vélo étant plus jeune mais je ne connaissais pas autant que Matthieu.

Quand pensez-vous ouvrir ? Qui s'installera comme autres professionnels ?

Nous devrions ouvrir dans le courant du premier semestre 2024. Deux infirmiers (Priscilla Demarest et William Rousset) nous rejoindront au mois de mai et un médecin (Dr Cuvelier-Capelle) qui va s'installer en juillet 2024.

Trois espaces à l'étage du pôle santé sont encore disponibles pour accueillir d'autres professionnels de santé (médecin spécialiste, pédicure etc...), pour lesquels nous avons des visites. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements sur ces espaces (06 03 46 77 35 / 06 65 95 85 09).

Dans 5 ans, comment voyez-vous vos services, ce pôle ?

Dans 5 ans, on espère que l'on aura tous les professionnels de santé au sein du pôle santé, que l'on aura créé un pôle dynamique, pluridisciplinaire, avec une bonne énergie entre tous les professionnels. On espère également que la population, que ce soit de Roncherolles-sur-le-Vivier ou des alentours, trouve son intérêt à venir ici, proposer des délais moins longs, et que nous puissions avoir tous suffisamment du travail pour tout le monde.

Nous sommes ravis d'être arrivés à Roncherolles-sur-le-Vivier avec un bel accueil des habitants, notamment lors de la cérémonie des vœux du maire.

Merci encore à François Dervaux et Matthieu Dodelin de nous avoir reçues chaleureusement (sur leur temps de pause entre quelques travaux) et d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Nous leur souhaitons de nouveau bienvenue et une pleine réussite dans ce projet.

Culture

Art en mairie



Membre de l'association *Peinture et Partage*, riche d'une vie professionnelle de décoratrice d'intérieur, Brigitte Sahut peint depuis très longtemps. Elevée dans la peinture et la sculpture, entourée d'un père sculpteur et d'un frère ferronnier d'art, elle trouve aujourd'hui son inspiration dans la nature où elle aime peindre, et dans des événements qui la touchent comme l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris. Elle affectionne tout particulièrement les grands formats car elle « aime le geste libre ». Venez admirer sa « *Promenade en forêt* » jusqu'au vendredi 31 mai 2024.

Stage céramique et végétal

Jérôme Le Goff, plasticien-céramiste, donne des cours d'arts plastiques dans la salle de la Pépinière à Roncherolles-sur-le-Vivier tous les mardis après-midi. Il a mis en place un stage d'initiation à la céramique en lien avec le végétal sur deux week-ends. En février dernier, dix élèves ont pu découvrir une pratique à la mode qui intéresse les plus jeunes comme les plus âgés. Après avoir moulé des feuilles de plantes nervurées, ils ont estampé dans ces moules des feuilles en faïence blanche pour composer un buisson fleuri. Deux semaines plus tard, une fois les pièces cuites, les élèves ont exploré la technique de l'émaillage. Jérôme Le Goff a son atelier à Saint-Martin-du-Vivier et organise régulièrement des week-ends portes ouvertes. N'hésitez pas à lui envoyer votre mail pour être tenu au courant (le.goff.jerome@gmail.com).



Concert des Rit Qui Qui pour le In Jazz Festival

PLATEAU EST DE ROUEN
IN JAZZ
FESTIVAL 2024

Samedi 13 avril 2024, la commune recevait le groupe **Rit Qui Qui**, des sœurs Laetitia (au chant) et Virginie Daïdé (au saxophone et à la flûte) dans le cadre de la 1ère édition du **In Jazz Festival** créé par l'association Arte & Art. Ce concert s'inscrit dans le cadre du spectacle intergénérationnel.

Une soixantaine de personnes, petits et grands ont pu découvrir des titres de jazz comme « *Super Flemmard* », « *Pas si facile d'être une princesse* », « *Pigeon Spatial* » dans une ambiance joyeuse et vitaminée.

Une belle façon d'éveiller le jeune public aux sonorités du jazz ! Le festival se déroule **jusqu'au 24 mai 2024** sur le plateau est de Rouen.

Plus d'informations : <https://eventlink.to/InJazzFestival>



Environnement

Retour sur l'atelier consommer moins chez moi - le 3 février 2024

Ce 2ème atelier animé par la Commission Environnement a eu lieu le 3 février. Une quinzaine de personnes ont pu échanger sur différents sujets : la rénovation énergétique, le diagnostic performance énergétique, le photovoltaïque, la géothermie, les pompes à chaleur. On notera un accroissement de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des Roncherollais, afin de faire de l'autoconsommation. Agnès PONCEL et Hervé MAILLARD, d'Energies Métropole Rouen Normandie et France Rénov, ont répondu à des questions techniques et nous ont apporté des informations sur les aides financières.



N'hésitez pas à contacter ce service gratuit pour les particuliers souhaitant rénover leur logement afin d'avoir des informations, des conseils et un accompagnement. Prenez RDV au 02.76.30.32.32 ou par mail à energies@metropole-rouen-normandie.fr

En savoir plus : <https://energies.metropole-rouen-normandie.fr/>
Atelier labellisé COP21 – Mon P'tit Atelier de la MRN.



Atelier semis/troc graines

La commission Environnement a organisé un atelier semis et un troc graines samedi 13 avril 2024 avec la bibliothèque municipale l'Hirondelle. Retour en image sur cette matinée... N'hésitez pas à venir partager vos graines au troc graines à la bibliothèque municipale l'Hirondelle.



Comptage des oiseaux

La Commission environnement vous propose un parcours dans le village à la découverte des oiseaux des jardins. Apprenez à les reconnaître, à mieux les connaître, à les écouter (et à leur parler ?). Cet atelier sera animé par Olivier Cousson dans le cadre du comptage national des oiseaux des jardins (25-26 mai). Il vous permettra ensuite d'inscrire votre jardin ou votre parc préféré et de participer chaque année aux inventaires hivernaux (janvier) et printaniers (mai) qui contribuent à la connaissance scientifique de la biodiversité et à votre plaisir d'observateurs.

Rendez-vous samedi 25 mai à 10h sous la Halle. Ouvert aux enfants et adultes. Prenez vos jumelles si vous en avez.

Inscriptions en mairie ou communication@mairie-roncherollesvivier.fr

En savoir plus :

<https://www.lpo.fr/>

<https://www.vigienature.fr/fr/observatoire-des-oiseaux-des-jardins>



©LPO



©ALPB

Travaux

Travaux sur la commune

Travaux sur le réseau d'eau potable route de Darnétal/rue de Bimare

Les services de l'eau de la Métropole sont intervenus rue de Bimare et route de Darnétal afin de restaurer le réseau d'eau potable et de changer les branchements individuels. Pour précision : dès que des travaux importants de réfection ou de modification de voirie sont envisagés, les services de l'eau et de l'assainissement de la Métropole font le point sur l'état des réseaux avant ces travaux.

Modification des règles de circulation dans certaines rues de la commune

Des modifications ont été apportées dans les règles de circulation de plusieurs rues de la commune :

- les allées des Pommiers, du Bouton d'or, des Aubépines, sont en limitation à 30 km/h.
- la vitesse rue de Bimare, entre le rond-point des Bouilleurs et la route de Darnétal, est limitée à 30 km/h.
- la rue de Bimare ainsi que la rue des Trois Fermes **ne sont plus accessibles aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.**
- des « écluses » provisoires sont installées rue de Bimare afin de tester les futures réalisations de cette voirie.



Installation de radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques sont installés sur l'axe route de Préaux et route de Darnétal, les résultats seront communiqués dans le prochain numéro des Ronches.

Le Collectif Arcade est également allé à la rencontre des trois classes de l'école élémentaire. Leurs questions aux élèves étaient simples : Que fais-tu pendant la récréation ? Tu aimerais jouer à autre chose ? A quoi par exemple ? Aujourd'hui dans la cour, quels sont les endroits où tu aimes jouer ? Où tu n'aimes pas aller ?... Voilà, 35 minutes de brainstorming à chaque fois, et les idées ont fusé !

Un premier temps de concertation avec le comité de pilotage sur les atouts et les faiblesses de la cour actuelle



D'une surface totale de **1480 m²**, la cour présente à ce jour **un taux d'imperméabilité de 85%**. Telle est la principale de ses faiblesses (trop d'enrobé et problèmes d'évacuation d'eau en cas de fortes pluies, stagnation de l'eau et présences de flaques), ajoutée à l'absence d'arbres et de préau (contre les intempéries et les grosses chaleurs) en maternelle.

Mais elle présente aussi **plein d'atouts à mettre encore plus en valeur !** Un **jardin potager** et un **espace engazonné** très apprécié, un **bel arbre** qui apporte de l'ombre en élémentaire, des **jardinières**, des **espaces dégagés** qui permettent de jouer au foot pour les grands et au vélo et jeu de ballon en mousse pour les plus petits...

Mais alors, quelles idées pour une cour de rêve ?

Enfants et adultes ont tout autant d'envies finalement pas si différentes !

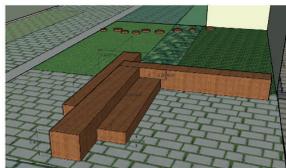
Un circuit de petites voitures et un circuit de billes, des tableaux noirs pour dessiner, des équipements ludiques verticaux sous le préau en élémentaire, des aménagements de coins calmes avec des bancs, une nouvelle cabane, un panier de basket, des jeux d'équilibre, un toit végétalisé sur le nouveau préau en maternelle, des arbres et des arbustes, un petit labyrinthe végétal... mais sans toucher aux incontournables bac à sable et toboggan ! Bref, l'embarras du choix pour le **Collectif Arcade** !

Esquisses, propositions et un projet qui prend forme

De nombreuses rencontres et échanges ont eu lieu avec le Collectif avant la validation finale du projet dont les travaux démarreront pour deux mois **dès juillet prochain** et se termineront lors des congés d'automne.

Esquisses de l'aménagement, choix pour la conception du préau, sélection des revêtements imperméables et perméables, du végétal, des mobiliers, des équipements pour la biodiversité et des équipements sportifs et ludiques, des marquages au sol... **tout un ensemble d'options sélectionnées** pour un résultat répondant aux **besoins et envies de tous**.

REVÊTEMENTS DE SOLS



ESTRADE BOIS



TABLE ET TABOURET BOIS

Ces visuels sont à titre d'exemples de présentation des futurs éléments de la cour.

©Collectif Arcade Biodiversité

©Collectif Arcade



Circuit de billes



Circuit de voiture



Hotel à insectes



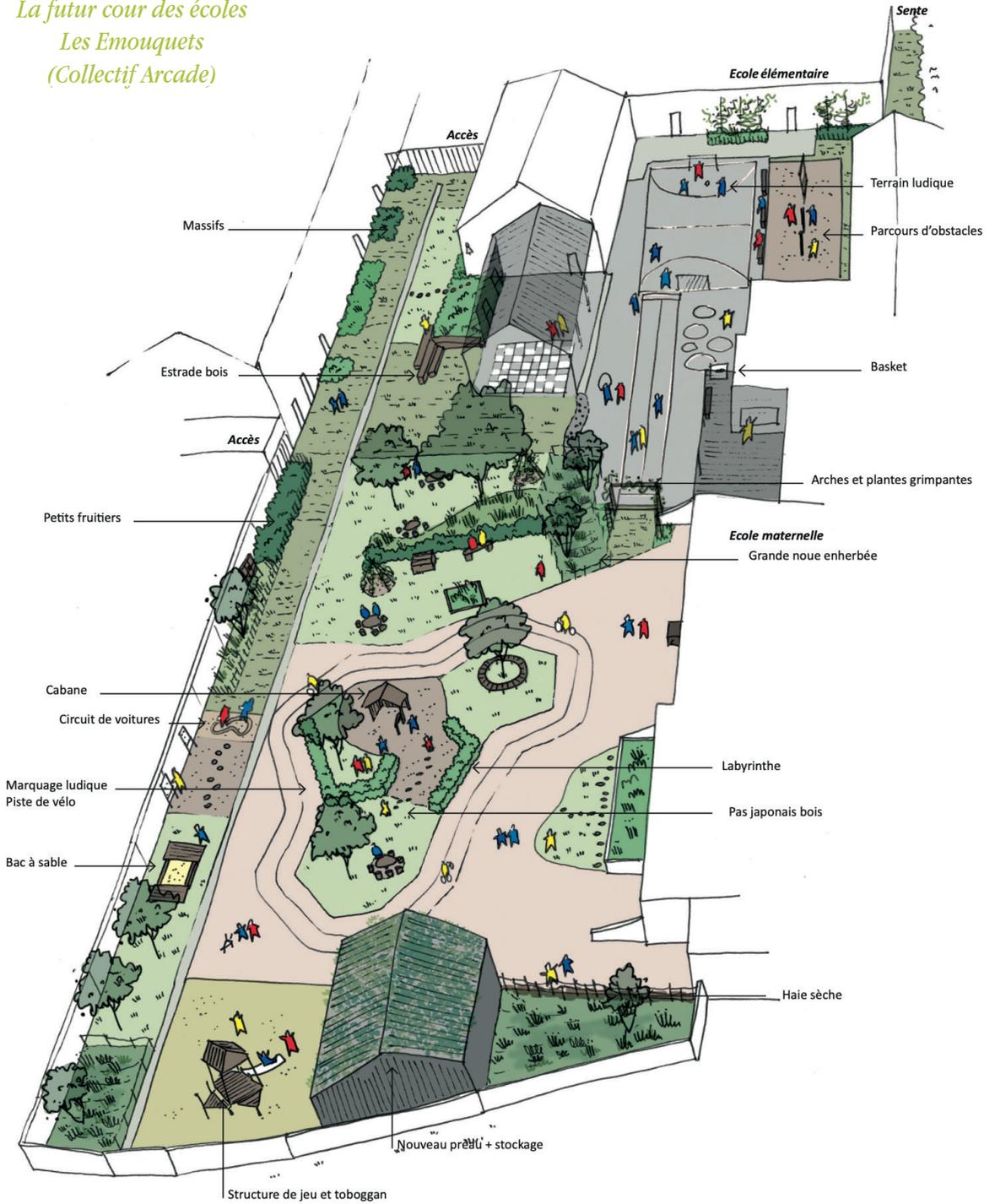
Arche support de plantes grimpantes



Composteur

©Collectif Arcade

*La futur cour des écoles
Les Emouquets
(Collectif Arcade)*



Un beau projet pour quel coût et quel financement ?

En l'état actuel des connaissances en possession de la commune, les travaux et études de la végétalisation de la cour des écoles et de ses aménagements s'élèvent à un montant estimé à **363 040 euros HT**.

Des demandes de subventions ont été adressées :

- à **l'État (Préfecture)** dans le cadre :
 - de **la DETR (Dotation de l'Etat aux territoires ruraux)** et de **la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)** qui interviennent respectivement pour aider aux investissements économiques, sociaux, environnementaux, sportifs... et pour les opérations à fort impact sur le quotidien des habitants ;
 - du **Fonds vert** qui aide aux investissements destinés à renforcer les performances environnementales, à l'adaptation du territoire au changement climatique et à la renaturation des villages ;
- au **Département** dans le cadre du Plan climat ;
- à **l'Agence de l'eau** qui finance les actions contribuant à préserver les ressources en eau et qui aide les collectivités à limiter l'imperméabilisation voire à désimperméabiliser leur territoire.



©Préfecture Seine-Martime



©Fonds Vert



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

©Département 76



©Agence de l'eau

Nous ne manquerons pas de faire le point sur le coût définitif et sur les subventions obtenues dans un prochain numéro des Ronches.

Jeunesse

Comment fonctionne le périscolaire ?

Le service périscolaire est connu de tous, mais connaissons nous réellement le déroulement d'une journée «type» ? Voici un zoom sur le fil d'une journée de travail à l'accueil périscolaire en dehors des moments partagés avec les enfants.

La journée des animatrices commence tôt (7h15) afin de préparer l'accueil avant l'ouverture à 7h30 pour un accueil jusqu'à 8h20.

Ensuite, a lieu la réunion d'équipe où sont planifiées les activités et abordés différents sujets (enfants, problèmes rencontrés, etc...). L'organisation et la préparation des activités sont aussi précisées à ce moment-là.

Matin et après-midi :

- Nettoyage des locaux de l'accueil périscolaire.
- Tâches administratives : téléphone, mails, tableaux de fréquentations gestion cantine, maintien du blog à jour, gestion des dossiers CAF, écriture des différents projets (PEDT, projet pédagogique et projet de mise en œuvre)
- Préparation et organisation du spectacle de fin d'année. C'est un grand projet qui s'étend tout au long de l'année scolaire.
- Préparation des activités du midi. En proposant chaque année des nouvelles activités aux enfants. Entièrement gratuites pour les familles ! (De la moyenne section au CM2)
- Mise en place du goûter avant l'accueil des enfants à 16h30.

18h : fin de journée (nettoyage des tables, des sols et rangement des locaux)

Pendant les absences de collègues : toute l'année, l'équipe (l'accueil périscolaire, le service technique, les agents des ménages, les ASEM et la Secrétaire Générale) se mobilise afin de garantir que les enfants ne soient pas affectés par ces changements imprévus, pour qu'ils puissent bénéficier d'un encadrement adéquat. Maintenir le service ouvert est une priorité. Il faut rappeler que nous sommes une petite équipe. Sans cette mobilisation, les services périscolaires auraient été fermés à maintes reprises.



Prise en charge des enfants de dernière minute non-inscrits à la cantine et à l'accueil périscolaire :

- Aucun refus, mais nous nous assurons toujours de respecter les taux d'encadrement requis pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

La journée est rythmée par une série de tâches variées, toutes sont menées dans le but de fournir aux enfants un environnement accueillant, enrichissant et où ils peuvent apprendre, jouer et grandir en sécurité.

RAPPEL : Tous les intervenants auprès des enfants sont déclarés sur TAM (Jeunesse et Sports).

Des activités du midi proposées tout au long de l'année - ci-contre celles de mars et avril 2024

Des olympiades parents-enfants

Après avoir organisé une chasse au trésor l'année scolaire dernière du fait de l'annulation de la classe découverte, cette année, dimanche 14 avril, les parents d'élèves élémentaires ont proposé des Olympiades à destination des enfants et des familles.

La météo était au rendez-vous pour permettre aux 9 équipes de profiter de la dizaine d'animations proposées : jeux en bois, la passe à dix, les tirs au but, les paniers de basket, le lancer de Vortex et différents parcours comme celui des yeux bandés, les pieds attachés, le garçon de café et le parcours du cerceau. Après deux petites heures passées ensemble 3 équipes ont eu la chance de gagner une coupe des champions et tous

les enfants sont repartis avec leur diplôme de participation.

La rencontre s'est terminée par un pique-nique convivial.

Vivement l'année prochaine pour savoir ce qui sera proposé !



« Je me souviens... avec le CMJ »

Un après-midi de mémoire organisé par le Conseil municipal des jeunes conjointement avec la Commission sociale et solidaire et les bénévoles de la Bibliothèque l'Hirondelle a réuni une douzaine d'enfants concentrés et attentifs aux propos de Bernard Jeanne, ancien maire de Roncherolles et professeur d'histoire, qui avait très volontiers accepté d'animer ce moment tout particulier.



Le 80ème anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie sera célébré **ce 6 juin 2024** et les enfants avaient souhaité échanger avec les aînés de notre commune sur leur vie pendant cette période, ces aînés qui étaient, tout comme eux, des enfants à cette époque.

Ils ont également pu feuilleter une sélection de livres mis à disposition avant de réaliser une colombe de la paix en origami... et de dévorer les « supers trop bons » gâteaux « maison » du goûter qui a conclu joyeusement cette journée.



Initiation au cirque pour les maternelles de l'école Les Emouquets

Après une dizaine de séances d'initiation au cirque avec la compagnie *Corps Accord* et la participation de plusieurs parents, l'école maternelle Les Emouquets a présenté un spectacle devant les parents le jeudi 11 avril à la Pépinière.



©Ecoles Les Emouquets

Associations

Le Comité des Fêtes et de l'Animation

Le 10 février.....c'était soirée cabaret



Humour coquin, talons aiguilles, strass et plumes.. la Pépinière s'est transformée pour un soir en cabaret.

Angiequeen, Daphée, Phiphi se sont glissés dans les personnages de Mylène Farmer, Florent Pagny, Dalida etc..

Les nostalgiques de ces chanteurs ont pu raviver leurs souvenirs et émotions en reprenant leurs succès.

Après un excellent repas, la soirée s'est terminée sur la piste de danse où les transformistes ont posé pour des selfies...puis le public a libéré ses talents de danseur.



Le 3 février...une nouvelle cheffe nous a enchantés

La chorale « *Castanea* » de Catenay a présenté le samedi 3 février, un programme enjoué et varié, traversant les genres musicaux et les pays du monde.

Sa nouvelle cheffe, Emma Angeli, a su emmener le public... qui sera ravi de revoir ces choristes en l'église de Roncherolles.



Téléthon...un bilan mitigé ?



Toujours autant d'amateurs pour les crêpes vendues le matin par les bénévoles.

Des sportifs, peu nombreux mais toujours fidèles dont les efforts ont participé à la collecte des dons.

Une soirée conviviale autour d'un excellent bœuf bourguignon, animée gracieusement par un groupe de musiciens local.

L'ensemble de cette journée a permis de récolter 815,36 euros... montant un peu décevant.

Jog'Nature : Trail de la Ronce du Dimanche 17 Mars 2024

La 20ème édition du trail de la Ronce a permis cette année de rassembler 550 participants.

Une édition marquée par plusieurs événements : la présence des 3 présidents qui depuis 2004 concourent à organiser cet événement, le Funky Club de Rouen, groupe de musique qui a permis d'égayer l'arrivée des concurrents qui pour certains étaient déguisés.

Un engouement pour les plus grandes distances 24km et 16km qui ont été très prisées regroupant 300 concurrents et 95 pour la marche nordique.

Cette année encore, plus de 60 bénévoles se sont mobilisés tôt le dimanche matin.



©Jog'Nature



©Jog'Nature

Toute l'équipe organisatrice les remercie encore vivement, rien n'est possible sans leur participation.

Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires, les services de la mairie, les autres associations de Roncherolles, l'épicerie les Ronches, les communes voisines et toutes les personnes qui ont participé activement à la très belle réussite de cet événement.

Les participants, qui ont bravé la pluie et la boue sur nos sentiers, ont manifesté leur grande satisfaction quant à l'organisation, la sympathie des bénévoles, le riz au lait et le sac qui leur a été remis grâce à notre partenariat avec l'ESAT du Pré de la bataille (<https://lepredelabataille.fr>).

Cette manifestation est toujours dans un esprit écoresponsable avec labellisation COP21 et cette année la mise à disposition d'une fontaine à eau par la Métropole. Mais aussi solidaire avec le versement de 2 euros par inscription à l'association Agro écologie France Sénégal (AFS <http://www.agroecologie-senegal-glf.org/>) qui permet à des villageois sénégalais de retrouver une autosuffisance alimentaire.

Les fruits et ravitaillement restants ont été offerts aux Restos du cœur.

L'équipe Jog'Nature, organisatrice de la Ronce



Etat civil

Une pensée pour...

Françoise JAVOIS née GARNIER, le 2 mars 2024
Maryse LESPINAS née RACAUX, le 10 mars 2024

Bienvenue à...

Milo BRIDOUX, le 19 décembre 2023

Le saviez-vous ?

De plus en plus de vélos en circulation sur la route de Darnétal

Des panneaux ont été installés à chaque extrémité de la route départementale 15 afin d'avertir les automobilistes de la circulation fréquente de vélos. Ils précisent que le code de la route impose une distance de sécurité en cas de dépassement.



Panneau pocket

Panneau Pocket mi en france

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Play Store App Store App Delivery

Mairie
02.35.59.09.59

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), toutes les informations publiées dans la rubrique état-civil sont celles pour lesquelles un accord a été donné.

Agenda

Dimanche 5 mai 2024

Foire à tout - Organisée par le CFA
Salle La Pépinière.

Mercredi 8 mai 2024

Cérémonie de la commémoration
du 8 mai 1945
11h, rendez-vous à la mairie.

Lundi 13 et mardi 14 mai 2024

Distribution de sacs de collecte
De 14h à 19h, sous la Halle.

Mardi 21 mai 2024

Spectacle de fin d'année de l'asso-
ciation Le Réveil Roncherollais
18h, Salle La Pépinière

Samedi 1er juin 2024

Mai à vélo : « Tous en selle »

Samedi 8 juin 2024

Atelier jeux - Bibliothèque muni-
cale L'Hirondelle
14h30-16h - Lieu à confirmer

Dimanche 9 juin 2024

Elections européennes
Mairie

Mardi 11 juin 2024

Prix des Petites Hirondelles
14h, Bibliothèque municipale
l'Hirondelle

Lundi 17 juin 2024

Prix des Emouquets
15h30, Ecole Les Emouquets

Samedi 15 juin 2024

Kermesse et Festiv'Halle, la fête
du village
Au centre-bourg

Vendredi 28 juin 2024

Portes ouvertes de l'école mater-
nelle (pour les nouveaux élèves et
leurs parents)
18h, Ecole maternelle



©MRN



© Mai à Vélo



L'hirondelle



© Ministère de l'I.

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES



9 juin
2024

